

NON À LA DESTRUCTION DE NOTRE STATUT !

Le point d'indice à 6 € nous le méritons toutes et tous !

(actuellement : 4,92 €)

Le nouveau projet de loi du ministre Guérini annonce une nouvelle aggravation des conditions de travail des fonctionnaires !

Le gouvernement veut individualiser, différencier, diviser les agent-es...

Il veut instituer des droits différents, multiplier les mesures « à la tête du client » sous couvert du leurre « méritocratie ». Rien de tel pour aggraver la souffrance au travail, les risques psychosociaux, la concurrence entre les salarié-es, agent-es...

Pas d'argent nous dit-on ? Et les milliards de bénéfices du CAC 40, les milliards « d'aides » aux entreprises qui fondent dans la spéculation ? ÇA SUFFIT !

PARTAGEONS LES RICHESSES !!



- **POUR le point d'indice à 6 euros ;**
- **POUR réaffirmer notre rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique ;**
- **CONTRE le nouveau projet Guérini.**

MOBILISONS-NOUS !

AU NIVEAU LOCAL

En ce jour d'action, la CGT a demandé une rencontre à Monsieur le Maire pour exiger entre autres, qu'il agisse à son niveau pour le pouvoir d'achat de ses agents qu'il félicite chaque fois qu'il en a l'occasion.

Bien sûr, la CGT reconnaît certains efforts de notre collectivité : la Prime Pouvoir d'Achat, la participation à la mutuelle. Cependant, les conséquences de l'inflation sont catastrophiques, en effet, en un an, les prix des produits de grande consommation ont pris +10,3%, l'énergie : + 11,9%, l'électricité : + 16,1% (+59 % depuis 2020). Aujourd'hui, certains agents nous ont avoué sauter des repas pour pouvoir s'en sortir financièrement !

La CGT des territoriaux de Brive revendique

☞ **L'augmentation du régime indemnitaire, avec une entrée en négociations dans les plus brefs délais sur le RIFSEEP ;**

☞ **Le Chèque-déjeuner à 10 € pour tous y compris pour les contractuels ;**

☞ **Gratuité du stationnement pour tous les agents obligés de payer le parking pour travailler ;**

☞ **Aide financière à la mobilité pour le trajet travail/maison ;**

☞ **Stagiairisation de tous les contractuels, notamment ceux remplissant les conditions de l'accord (à partir de 2 ans d'ancienneté).**

**MARDI 19 MARS 2024
TOUS EN GRÈVE ET AU
RASSEMBLEMENT
À 11H30**

**DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE, UNE
DEMANDE D'AUDIENCE A ÉTÉ FAITE AU
SOUS-PRÉFET**